



PRÉFET DE LA RÉGION GUYANE

Direction de
l'Environnement, de
l'Aménagement et du
Logement

Service Infrastructures,
Transports
et Éducation Routière

District d'Entretien et
d'Exploitation des
routes nationales

N° Com/ 76 -19

Cayenne, le 13 septembre 2019
11h30

COMMUNIQUÉ

RESTRICTION DE LA CIRCULATION SUR LA ROUTE NATIONALE N°1 AU PONT DU LARIVOT - COMMUNES DE MATOURY ET MACOURIA

Du Lundi **16 au vendredi 20 septembre 2019**, des travaux de remplacement de la passerelle du pont du Larivot seront réalisés sur la RN 1, du **PR 9+050 au PR 10+ 350**.

Les opérations se dérouleront de nuit, de 21h00 à 5h00 du matin.

Durant cette période, des **interruptions temporaires de la circulation d'une durée d'environ 15 minutes** seront réalisées comme suit :

- **lundi 16 et mardi 17 septembre : une interruption temporaire, à partir de 21h30, dans les deux sens de circulation, entre le carrefour de la RD 191 et la carrefour de Chouïa, soit du PR 7+ 670 au PR 10+600.**
- **mercredi 18 et jeudi 19 septembre : deux interruptions temporaires, à partir de 21h 30 et à 00h30, dans les deux sens de circulation, entre le carrefour de la RD 191 et la carrefour de Chouïade , soit du PR 7+ 670 au PR 10+600.**

Afin de permettre le bon déroulé des travaux, les usagers sont invités à :

- **circuler avec prudence dans la zone de chantier.**
- **porter une attention particulière aux panneaux annonçant la zone de travaux.**
- **respecter la signalisation mise en place pour leur propre sécurité et celle des agents travaillant sur le chantier.**

Les contraintes et aléas de chantier, ainsi que les conditions météorologiques peuvent conduire à reporter ou annuler certains chantiers. Plus d'information sur le site internet de la DEAL Guyane : www.guyane.developpement-durable.gouv.fr